



PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL

Date : 4 avril 2022

Lieu : Cheyres

CONSEIL GENERAL

Présidence : Balestra Raphaël

Présences : Arnold Pascale, Balimann Erwin, Brülhart Jonas, Cantova Sébastien, Carrard Michaël, Castioni Patrick, Chanez Daniel, Chanez Denis, Chanez Magali, Chanez Yves, Demierre Alexandre, Dumusc Sébastien, Fontana Dylan, Frey-Wyniger Jocelyne, Grandgirard Janine, Hänggeli Laetitia, Hayoz Volery Mary-Anne, Märki Baptiste, Märki Daniel, Monney Florian, Müller Nadia, Pillonel Bernard, Pillonel Patrick, Riedo Nicolas, Rouiller Fabrice, Sauter Ludovic et Wyss Gérard

Excusés : Poyet Jérôme, Marti Laure

Secrétaire : Ghalouni Stéphanie

CONSEIL COMMUNAL

Présences : Cornioley Christian, Darcey Christina, Monney Fabien, Pochon Bernard, Rapo Philippe, Rey Stéphane

Excusé : Delley Stéphane

Le président, **M. Raphaël Balestra**, souhaite la bienvenue à cette 5e séance du Conseil général de Cheyres-Châbles.

Je salue la présence de toutes les Autorités communales à l'exception de M. Stéphane Delley, excusé ce soir, nouvel arrivé au sein du Conseil Communal suite au départ de M. Sébastien Bise de l'exécutif. Par le même biais, nous accueillons aussi Mme Jocelyne Frey-Wyniger au sein du Conseil général. Meilleurs vœux à eux dans leur fonction respective.

D'un point de vue général, nous assistons au retour du printemps dans notre commune, malgré une récente neige tardive, qui nous rappelle au vieux dicton et nous incite à ne pas trop nous découvrir encore. Avec le réveil printanier, de nouvelles forces prennent leur place dans nos jardins et nos alentours. Il en est de même pour les autorités législatives. Je vais en effet terminer mon mandat en tant que président du Conseil général à la fin de cette séance après presque une année d'exercice.

C'est une activité qui peut être diverse, mais qui se doit de rester saisonnière. En effet, le président du Conseil général est un primus inter pares, il est un citoyen qui représente les citoyens à la tête du législatif dans le but d'agir avec tous et au nom de tous. Il est donc normal que la fonction ne reste pas l'apanage d'un seul, mais soit partagé régulièrement.

Servir et disparaître, c'est une formule souvent utilisée en Suisse. Cette parole est toutefois pleine de sens et elle reflète un fonctionnement démocratique sain.

La partie officielle va débuter et je vous demande de mettre en veille ou d'éteindre vos téléphones portables.

Conformément à l'art. 38 de la loi sur les communes, je vous rappelle que les membres du Conseil général ont été convoqués dans les délais impartis à la séance de ce soir par courriel ou lettre personnelle, par publication dans la feuille officielle, par affichage au pilier public et sur le site internet de la commune.

Y a-t-il une remarque sur le mode de convocation ? Aucune.

Les scrutateurs sont : Mme Laetitia Hänggeli, MM. Patrick Castioni et Alexandre Demierre.

Le président remercie la secrétaire du Conseil général, Mme Stéphanie Ghalouni, pour la rédaction du procès-verbal de cette séance et informe qu'elle sera enregistrée afin d'en faciliter sa rédaction, selon l'article 3 du règlement d'exécution de la loi sur les communes (RELCo).

La bande sera effacée sitôt le procès-verbal approuvé. Il rappelle à tous les intervenants de s'exprimer au micro et de parler suffisamment fort et distinctement pour que l'enregistrement soit audible.

Il demande aux scrutateurs de bien vouloir procéder au contrôle des présences.

Présences : 28 Majorité : 15 Quorum atteint

Il rappelle que les décisions sont prises à la majorité des votants, les bulletins nuls et les abstentions ne comptant pas. Le quorum étant atteint, il déclare cette assemblée valablement constituée.

Le président fait lecture du tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 13 décembre 2021
2. Etat de situation de la vision communale
3. Demande d'un crédit d'engagement pour la conversion de l'ancienne crèche de Châbles en salle de classe
4. Demande d'un crédit d'engagement pour le renouvellement des pupitres des classes 3H-8H, échelonné sur 4 ans, y compris les pupitres pour la nouvelle salle de classe à Châbles
5. Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection de la route des Granges à Cheyres
6. Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection des sanitaires et du sous-sol de la grande salle de Cheyres
7. Demande de crédit additionnel sur la base de la fiche de projet de septembre 2021 pour le remplacement des luminaires sur les pontons du grand port
8. Election du/de la Président/e du Conseil général 2022
9. Election du/de la Vice-président/e du Conseil général 2022
10. Election d'un membre du Conseil général à la Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative
11. Election d'un membre du Conseil général à la Commission de naturalisations pour la période administrative
12. Informations du Conseil Communal
13. Informations du Conseil Général
14. Divers

Quelqu'un a-t-il une remarque à formuler concernant l'ordre du jour ? Aucune.

Le président demande maintenant de procéder au vote à main levée pour l'approbation du tractanda.

Vote :

Approbation : 28 Avis contraire : 0 Abstention : 0

Le tractanda est approuvé par 28 voix.

Le président remercie les membres du Conseil général et déclare cette séance ouverte.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 13 décembre 2021

Y a-t-il une remarque à formuler quant à l'entrée en matière ? Aucune.

Le président rappelle que ce procès-verbal ne sera pas lu en assemblée, il a été remis avec la convocation.

Y a-t-il une remarque concernant le procès-verbal ? Aucune.

Les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui approuvent le PV de la séance du Conseil général du 13 décembre 2021, s'expriment par main levée ».

Vote :

Approbation : 28 Avis contraire : 0 Abstention : 0

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021 est approuvé par 28 voix.

Le président remercie Mme Stéphanie Ghalouni, secrétaire du Conseil général pour la rédaction de celui-ci.

2. Etat de situation de la vision communale

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? Aucune.

M. Raphaël Balestra

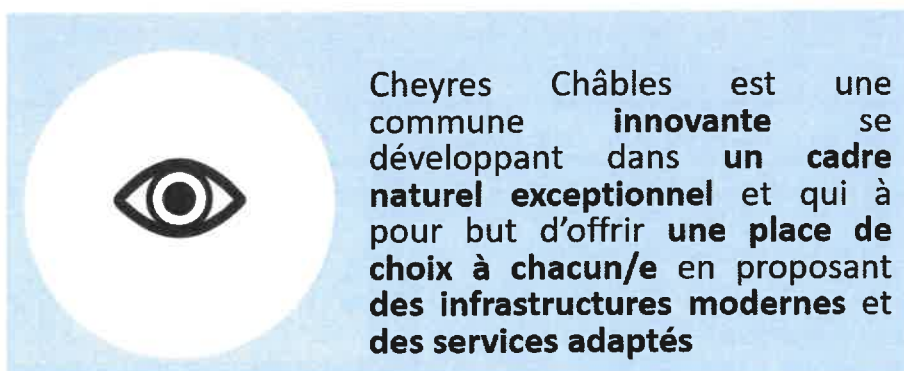
Afin de pouvoir se prononcer en connaissance de cause sur les investissements présentés lors de cette séance, le bureau a demandé au Conseil communal de présenter un état de situation de la vision communale afin de pouvoir inscrire les objets de ce soir dans la durée. Ce point ne sera pas soumis à une discussion mais sera présenté sous forme d'exposé. Je donne maintenant la parole à M. Fabien Monney.

M. Fabien Monney

Bonsoir à toutes et à tous,

Comme vous l'avez souhaité lors de la présentation initiale de la vision communale, nous vous présentons, une fois par année, son état d'avancement. Comme vous l'a dit le Président, il ne s'agit pas ici de faire un débat ou d'ouvrir la discussion sur les diverses thématiques, mais bien de vous donner un arrêt sur image de la situation à ce jour.

Un rappel du slogan de notre vision, qui est le moteur de l'action communale :



Le focus de la vision présentée ce soir sera donné sur l'année 2022. Vous verrez toutefois sur le tableau la planification des objets pour toute la législature. Les 17 projets identifiés pour 2022 seront présentés sous leur thématique respective. Pour chaque objet identifié qui a démarré, je vous donnerai une information. Pour les objets non démarrés, il n'y aura pas de commentaires particuliers.

Le tableau de notre vision est composé de différents éléments. Il y a l'année cible, ensuite la description du projet identifié. Nous avons désigné un seul porteur de projet; mais il est bien entendu qu'un projet peut comprendre plusieurs acteurs qui sont impliqués dans le processus et la réalisation de l'objectif. Ensuite il y a les indicateurs :

L'année cible	2022
Description du projet identifié	Mise en œuvre de.....
Numéro de suivi / Le pilotage	Numéro du projet / Initiales du porteur de projet
Indicateur vert	Projet démarré, en cours
Indicateur orange	Projet non démarré ou en attente d'avancement
Indicateur rouge	Projet stoppé ou en retard
Indicateur particulier	Jalon spécifique ▼

Vert = projet démarré

Orange = projet pas démarré ou en attente d'avancement

Rouge = projet stoppé ou en retard

Noir = jalon spécifique qui peut être posé si nécessaire

Entrons dans le vif du sujet...

Région

1. 2022 – Renforcement de notre présence et de notre influence au sein des associations régionales et intercommunales.

Nous renforçons à chaque fois que nous le pouvons notre présence et notre réseau au sein des associations régionales et intercommunales.

Nous avons notamment pris, au début de la législature, certains postes clés dans les comités directeurs d'associations, de comité de pilotage (COPIL) où nous participons activement dans le cadre de dossiers importants (comme par ex. le plan directeur régional de la Broye, etc.)

2. 2024 – Création d'un réseau d'échange comprenant les communes de la rive sud autour de la thématique du lac

Nous avons déjà pris des contacts et rencontré les communes de Gletterens et de Cudrefin.

(Il y a des thèmes nommés perpétuel ou continu dont le travail régulier n'est pas nécessairement basé sur des projets concrets).

Nature

3. 2022 – Mise en œuvre du plan communal des énergies

Une première étape de ce thème est l'étude du chauffage et de l'enveloppe thermique du bâtiment de l'école à Châbles.

4. Perpétuel – Renforcement des liens avec l'association de la Grande Cariçaie et les autres associations liées par la protection de l'environnement

Nous constatons une bonne intégration à la commission paritaire consultative des réverses naturelles de la rive sud du lac de Neuchâtel. Le réseautage fonctionne et devrait encore se renforcer.

5. 2025 – Améliorations structurelles des forêts de Cheyres-Châbles

Une étude a été payée par le canton (Etude TRCEFOR). Elle avait pour but de faire un état des lieux des forêts de Cheyres et Châbles (principalement tout le bandeau situé sur le haut du village de Cheyres – ce sont des

forêts protectrices). L'étude mentionne certaines pistes qui permettraient d'améliorer l'exploitation des forêts ainsi que les dessertes forestières.

Tourisme et Sports

6. 2022 – Aménagement d'une place pour les camping-cars

L'inventaire des places est fait. Ce projet est également compris dans le concept de stationnement établi dans le cadre du dossier d'harmonisation du PAL.

Infrastructure

7. 2024 – Etude sur la réfection des digues des ports

Nous sommes dans l'attente du retour de l'étude sur les crues 2021, afin de définir les besoins des réfections des digues des ports. Ce point est également suivi par la commission des petits ports.

8. 2022 – Augmentation de la capacité de stationnement des bers

Le projet de réhabilitation de l'ancienne décharge de la Rochette est en cours. S'il aboutit, ce lieu servira pour le stationnement des remorques et des bers.

9. 2024 – Réfection des petits ports et des infrastructures

La commission d'avenir des petits ports s'est déjà réunie trois fois cette année. A la suite d'excellentes idées, nous avons fait une demande d'offre à différents bureaux d'ingénieurs afin de pouvoir vous soumettre une demande de crédit d'étude, selon ce qui est planifié au budget 2022.

Habitants

10. 2022 – Incitation à la résidence permanente des résident/e/s secondaires

Plusieurs réflexions ont déjà été faites. La révision du règlement des ports et le retour de l'étude sur les conséquences des crues va nous aider à aller de l'avant avec ce projet d'ici la fin de l'année.

11. 2022 – Mise en œuvre du concept sénior +

M. Bernard Pochon vous informera à ce sujet dans les divers.

Services

12. 2022 – Optimisation du fonctionnement de l'organisation et des services

Nous avons engagé une collaboratrice administrative supplémentaire pour renforcer l'équipe du bureau ainsi qu'un collaborateur technique pour s'occuper de la gestion de nos installations extérieures (eau, épuration, etc.). Une nouvelle organisation (répartition des tâches et les missions) a été validée par le Conseil communal. La mise en place de la réorganisation des services est prévue pour le mois de septembre 2022.

Mobilité

13. 2022 – Création d'un règlement d'exécution sur les parkings publics

Un premier jet du nouveau règlement d'exécution sur les parkings et du nouveau règlement de police a été envoyé au canton. Il est prévu de le présenter au Conseil général cet automne pour une mise en œuvre au printemps 2023. Pour 2022, le concept par des jobs d'été sera renouvelé.

14. 2023 – Développement d'une offre de transport entre Châbles et Cheyres (7/7)

L'affluence sur les courses TPF mises en place le week-end est très faible. Ce point est déterminant pour aller de l'avant dans le développement futur de l'offre.

15. 2023 – Etude de la faisabilité et des coûts d'un accès direct à la route cantonale depuis Crevel
Le rapport a été rendu au Conseil communal par l'étudiant M. Samuel Richard de l'HES.SO. Les différentes variantes seront présentées au législatif au mois de juin 2022.

Sociétés locales

16. *Perpétuel – Création de nouvelles sociétés*

Il s'agit ici d'un point qui est perpétuel. Le but du Conseil communal est d'encourager la création de nouvelles sociétés si des demandes lui parviennent.

Bâtiments

17. 2023 – Centralisation du pré- et parascolaire

Ce projet est en cours ou du moins partiellement puisqu'il s'appuie sur l'étude de l'école de Châbles avec la création d'une nouvelle salle de classe et du transfert de la crèche dans la ferme communale.

18. 2022 – Mise en conformité des bâtiments stratégiques

Deux projets clés ont démarré, soit la grande salle de Cheyres avec le projet de réfection des WC et l'école de Châbles avec une étude sur la partie thermique qui est lancée.

Eaux

19. 2022 – Mise en place des mesures planifiées du PIEP

L'avant-projet de rénovation du réservoir de Cheyres touche à sa fin (mise à l'enquête et appels d'offre sur invitation); le projet devrait être présenté au législatif cet été pour la demande de crédit.

20. *Perpétuel – Mise en séparatif du réseau d'eaux usées à Châbles*

A chaque occasion nous nous efforçons de finaliser la mise en séparatif de notre réseau d'eau usées à Châbles. Le dernier cas en date est la mise en séparatif de la ferme Gross à Châbles en corrélation avec le projet de la ferme communale. (Il reste un seul tronçon à mettre en séparatif à Châbles).

21. *Perpétuel – Mise en place des mesures du PGEE*

A chaque occasion, nous réalisons les mesures prévues par les PGEE de nos 2 villages.

Finances

22. 2023 - Acquisition du bâtiment occupé par les pompiers

Des premiers contacts ont eu lieu. Un rendez-vous devrait avoir lieu avant l'été avec le propriétaire du bâtiment.

Nous espérons pouvoir vous présenter, au mois de juin 2022, une cartographie de la vision stratégique de l'ensemble des biens immobiliers et de biens-fonds de notre commune.

Cette vision a déjà été présentée à la commission d'aménagement du territoire qui en a fait bon accueil.

Nous espérons qu'il en sera de même avec vous.

Je vous remercie pour votre attention.

3. **Demande d'un crédit d'engagement pour la conversion de l'ancienne crèche de Châbles en salle de classe**

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? aucune.

Le président donne la parole à M. Stéphane Rey pour la présentation du projet.

M. Stéphane Rey

Avant de présenter le projet, je vais donner la parole à M. Philippe Rapo, responsable des finances qui va vous faire une entrée en matière par rapport à ce point.

M. Philippe Rapo

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Suite aux réunions de préparation de ce Conseil général ainsi que sur demande de la Commission financière (COMFIN) au sujet de la présentation tardive des comptes 2021 qui se fera faite seulement en juin, j'aimerais préciser les choses suivantes :

Nous sommes une des premières communes de la Broye, respectivement du canton, à avoir adopté dès l'exercice 2021 la nouvelle présentation des comptes MCH2. Cette présentation est obligatoire dès 2022.

La présentation des comptes sous la forme MCH2 demande la création de plusieurs annexes aux comptes tel que l'état du capital propre, le tableau des provisions, le tableau des participations, le tableau des immobilisations, les indicateurs financiers, le tableau des flux de trésorerie entre autres....

Il y a eu cette crue en 2021 qui a perturbé légèrement notre administration. De ce fait, nous avons reporté la présentations des comptes d'un mois pour cette année. Nous avons toutefois établi des comptes provisoires pour une information non officielle et vous rassurer concernant l'état financier de notre commune.

Nous aurons selon les comptes provisoires un bénéfice d'environ un million dû principalement au paiement supplémentaire que nous ne pouvions pas prévoir, des impôts sur les revenus des personnes physiques et morales, des impôts sur la fortune des personnes physiques ainsi que sur les impôts sur les mutations immobilières.

D'autre part, nous avons chargé l'exercice 2021 de plus de 240k des coûts de mise à jour de la caisse LPP des employés du cercle scolaire du canton de Fribourg.

Au niveau des indicateurs financiers, à part la dette brute par apport aux revenus et la dette nette par habitant, tous deux dus aux droits de boucle, tous les autres indicateurs sont normaux. Nous sommes en train de travailler sur la manière de réduire l'impact de cette dette.

Merci de votre attention

M. Stéphane Rey

Il était nécessaire d'avoir ces éclaircissements au niveau financier notamment en relation avec les investissements qu'on va vous soumettre ce soir.

Préambule

Le 27 septembre 2021, le Conseil général acceptait un crédit d'étude pour la rénovation de l'école de Châbles. Selon les résultats de la démarche participative lancée en 2018, ce projet d'étude répond aux attentes de la population.

Les résultats de l'étude doivent nous permettre de prendre les mesures nécessaires pour remettre ce bâtiment en état et revaloriser les volumes qui seront libérés quand la crèche aura déménagé dans la ferme communale en août 2022.

Sur la prochaine diapositive vous trouverez un rappel des livrables du projet d'étude. Malheureusement, suite à une vacance au service technique celui-ci a pris un peu de retard et les résultats du dernier "work package" seront connus ultérieurement en particulier l'étude de variantes sur le bâtiment, la réaffectation et optimisation des volumes et la réfection de l'enveloppe thermique et du système de chauffage.

Objectif du Conseil communal

Nous ne nous attendons pas à une explosion des arrivées d'élèves durant les prochaines années mais nos infrastructures scolaires sont toujours sous pression. Pour rappel, nous avons échappé de peu à l'ouverture d'une salle de classe à la dernière rentrée scolaire.

La crèche actuelle occupe un appartement de 4,5 pièces. Ce type d'aménagement intérieur n'est pas compatible avec des activités communales.

En réaménageant ces locaux avant la réception des résultats de l'étude, nous brûlons certes une étape. Cependant, le Conseil communal estime que le lancement de ces travaux est pragmatique. En effet, les

volumes créés pourront dans le futur, servir à ouvrir une salle de classe mais pourraient aussi facilement être convertis en salle de rencontre ou en bibliothèque par exemple.

Le projet

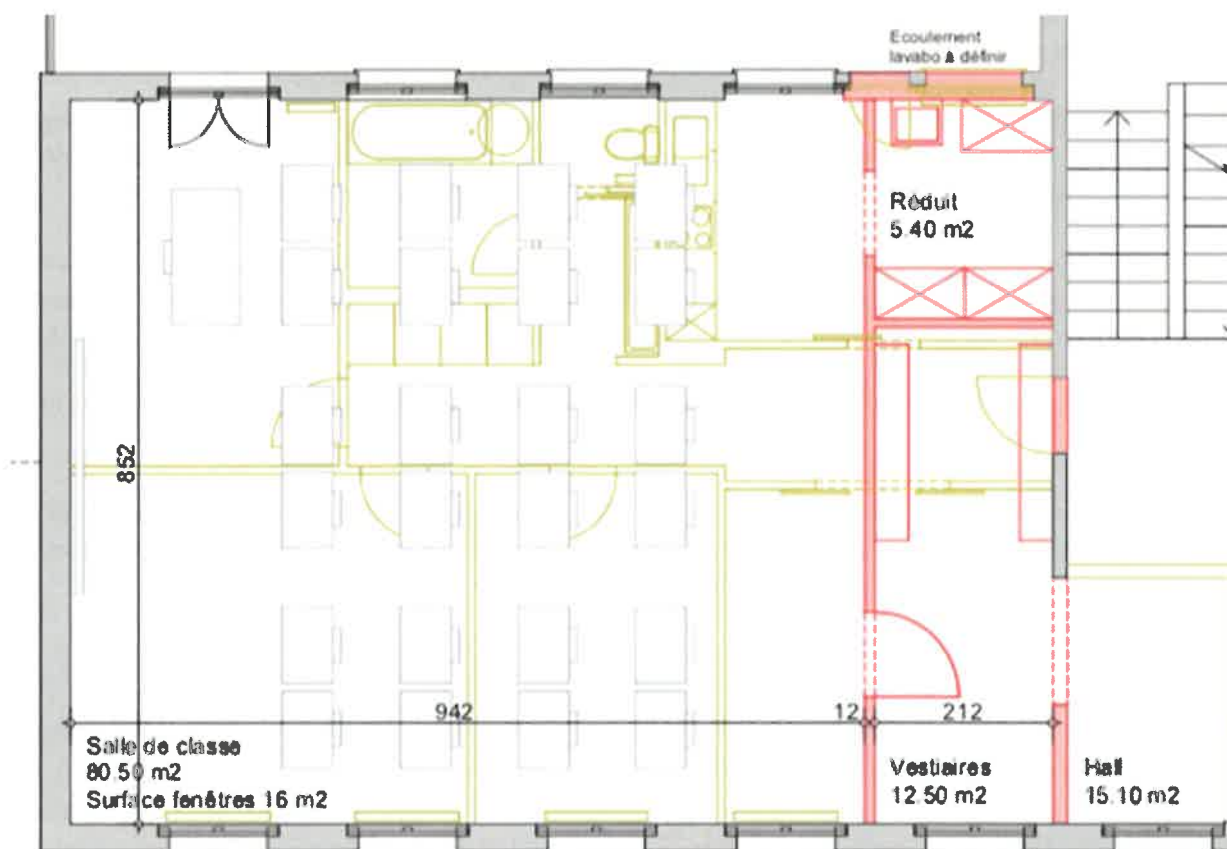
Création d'une salle de classe aux normes de 80m² ;

Création d'un vestiaire ;

Remplacement des luminaires et de l'installation électrique.

Les éléments touchant à l'enveloppe du bâtiment ne seront pas traités dans le cadre de ce projet.

Le tableau interactif sera repris de la « petite salle de classe », la fourniture du mobilier fera l'objet d'une demande de crédit séparée.



Planning intentionnel

Avril 2022 : Obtention du crédit d'engagement
Mai-juin 2022 : Appel d'offre et lancement de l'enquête
Août 2022 : Début des travaux
Décembre 2022 : Fin des travaux
Janvier 2023 : Ouverture de la nouvelle salle de classe

Si nous devons ouvrir une classe à la rentrée 2022, nous voulons éviter la location d'une structure provisoire (type container) et faire une demande de dérogation sur cette période de 4 mois.

Le planning des travaux tient compte des activités scolaires et les travaux bruyants seront réalisés en priorité durant les vacances.

Coût et financement

Démolition, maçonnerie	CHF	31'000
Second œuvre	CHF	73'000
Installations électriques et sanitaires	CHF	29'000
Honoraires, enquête, ingénieur, direction des travaux	CHF	25'000
Equipement d'exploitation, nettoyage	CHF	12'000

Divers
Total TTC

CHF	10'000
CHF	180'000

Financement : par les liquidités communales

Intérêt : non applicable

Amortissement : 3% par an, soit CHF 5'400.- par année, dès l'année qui suit la fin des travaux

Un montant de CHF 200'000.- est prévu au budget 2022 sous le chiffre 2170.5040.00.

Une demande de subside est en cours.

En conclusion

Nous sommes quasiment en situation d'urgence et nous voulons éviter la location d'une structure légère.

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir valider la fiche de projet et lui accorder un crédit d'engagement de CHF 180'000.- TTC pour la conversion de l'ancienne crèche de Châbles en salle de classe à la route de la Chapelle 23.

Merci de votre attention.

Le président remercie M. Stéphane Rey et donne la parole à M. Daniel Chanez, président de la Commission financière pour la présentation de son rapport.

M. Daniel Chanez

3. Demande d'un crédit d'engagement pour la conversion de l'ancienne crèche de Châbles en salle de classe

Mesdames, Messieurs,

La Commission financière s'est réunie en date du 15 mars 2022 pour étudier cette demande. Monsieur Stéphane Rey, Conseiller communal, nous a présenté l'objet du crédit. Il a répondu à toutes nos questions avec tous les détails souhaités et nous le remercions vivement pour sa présentation.

Nous vous informons que pour ce crédit, l'enveloppe extérieure du bâtiment n'est pas prise en compte (fenêtre, store, obscurcissement). Nous sommes dans l'urgence, et nous sommes déjà limités pour le nombre d'enfants par classe.

Il nous faut une salle supplémentaire pour la rentrée 2022 et si le crédit est accepté, elle sera opérationnelle pour début 2023.

La Commission financière s'est prononcée favorablement pour ce crédit de CHF 180'000.- TTC, financé par les liquidités communales.

Pour la Commission financière, le secrétaire M. Dylan Fontana et le président, moi-même.

Le président remercie M. Daniel Chanez et ouvre la discussion.

Y a-t-il des questions ou des remarques sur le point 3. ? oui.

Le Président donne la parole à Mme Pascale Arnold.

Mme Pascale Arnold

Mesdames, Messieurs bonsoir,

Est-ce que vous avez prévu l'isolation phonique de la salle dans ces travaux. Pour l'historique, lorsqu'on a fait la transformation de la salle de classe de l'ancien bureau communal à Châbles le problème phonique était important pour les enseignants. C'est clair que là, il n'y a pas la même hauteur, mais en détruisant des murs, on peut s'imaginer qu'il y ait un problème de résonance.

M. Stéphane Rey

Merci pour la question.

Oui, dans la transmission des dossiers, la thématique phonique a été relayée par Mme Dominique Rosset Blanc, ancienne conseillère communale que je profite de remercier. Nous en avons tenu compte, actuellement nous sommes limités dans la hauteur du bâtiment donc on réfléchit à la meilleure solution pour traiter cette partie. Ce qui est prévu dans le projet actuellement est une sorte de faux plafond dans lequel sont intégrés des luminaires de type LED. Aujourd'hui la solution technique n'est pas encore arrêtée mais le plafond permettra de répondre à cette demande. Ai-je répondu à la question ?

Oui.

La parole n'étant pas demandée, les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent la demande d'un crédit d'engagement pour la conversion de l'ancienne crèche de Châbles en salle de classe s'expriment par main levée ».

Vote :

Approbation : 28

Avis contraire : 0

Abstention : 0

La demande d'un crédit d'engagement pour la conversion de l'ancienne crèche de Châbles en salle de classe est acceptée par 28 voix.

4. Demande d'un crédit d'engagement pour le renouvellement des pupitres des classes 3H-8H, échelonné sur 4 ans, y compris les pupitres pour la nouvelle salle de classe à Châbles

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? Aucune.

Le président donne la parole à Mme Christina Darcey pour la présentation du projet.

Mme Christina Darcey

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La conversion de la crèche en nouvelle salle de classe, cette année, incite le Conseil Communal, par effet de synergie, à équiper ce site avec des pupitres et chaises de nouvelle génération.

Puisque tous les pupitres des 8 salles de classes actuelles ne répondent plus aux besoins des élèves, le Conseil Communal prévoit l'acquisition de 200 pupitres de nouvelle génération sur 4 ans, de 8 étagères mobiles, de 50 chaises et d'équipements divers pour la nouvelle classe.



Selon les offres sollicitées auprès de différents fournisseurs spécialisés dans le mobilier scolaire, nous estimons le coût d'acquisition des pupitres et autres fournitures à un montant entre CHF 160'000 et CHF 200'000, ventilé sur 4 ans, en fonction des modèles choisis et des prix obtenus.

L'acquisition des pupitres devra donc être soumise aux règles des marchés publics et une procédure d'appel d'offres sera organisée en cas d'acceptation du crédit par votre autorité.

Le Conseil Communal tient à faire une seule commande de pupitres pour les 4 prochaines années, afin d'uniformiser l'équipement et de profiter d'un tarif préférentiel (rabais de quantité).

Dans le budget d'investissement 2022, un montant de CHF 180'000 sur 4 ans est prévu, sous le chiffre 2170.5060.00, à raison de CHF 45'000 par an.

Les appels d'offres seront effectués selon les procédures de marché public, soit sur invitation, soit en gré-à-gré ou gré-à-gré concurrentiel auprès d'entreprises de la région.

Les critères de choix ont été définis en collaboration avec le corps enseignant et la direction d'établissement. Chaque critère fera l'objet d'une pondération en fonction de leur importance.

Critères

Légèreté, flexibilité et solidité

Possibilité de monter et descendre facilement les pupitres

Possibilité d'incliner les plateaux avec profil

Bac de rangement amovible

Prix et délais de livraison

Crochet pour le sac

Matériel et lieu de fabrication

Subventions

Pour répondre à la commission financière:

Si des subventions pourraient être obtenues, sous certaines conditions, pour les travaux de rénovation et probablement aussi pour l'équipement de la nouvelle salle de classe, selon les renseignements pris auprès du service de l'enseignement obligatoire, il ne sera vraisemblablement pas possible d'en obtenir pour l'ensemble des pupitres. Or, nous sommes encore dans l'attente d'une réponse définitive et de certaines précisions à ce sujet de la part de l'architecte cantonal, Monsieur Michel Berger.

Le Conseil communal s'engage à clarifier cette question et d'en informer la Commission financière. Une demande de subventions sera faite auprès des services compétents.

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir valider la fiche de projet et lui accorder un crédit d'engagement de CHF 200'000.- TTC pour le renouvellement des pupitres des classes 3H-8H, échelonné sur 4 ans, y compris l'équipement pour la nouvelle salle de classe à Châbles.

Merci de votre attention.

Le président remercie Mme Christina Darcey et donne la parole à M. Dylan Fontana, secrétaire de la Commission financière pour la présentation de son rapport.

M. Dylan Fontana

4. Demande d'un crédit d'engagement pour le renouvellement des pupitres des classes 3H-8H, échelonné sur 4 ans, y compris les pupitres pour la nouvelle salle de classe à Châbles

Mesdames, Messieurs,

La Commission financière s'est réunie en date du 15 mars 2022 pour étudier cette demande. Monsieur Stéphane Rey, Conseiller communal, nous a présenté l'objet du crédit. Il a répondu à toutes nos questions avec tous les détails souhaités et nous le remercions vivement pour sa présentation.

Nous attendons un retour quant à la demande de subvention faite par la commune. Nous relevons que nous votons un montant de CHF 200'000.- TTC répartis sur 4 ans ce qui représente CHF 50'000.- par année.

La Commission financière s'est prononcée favorablement pour ce crédit de CHF 200'000.- TTC, financé par les liquidités communales.

Pour la Commission financière, le président M. Daniel Chanez et le secrétaire, moi-même.

Le président remercie M. Daniel Chanez et ouvre la discussion.

Y a-t-il des questions ou des remarques sur le point 4. ? oui.

Le Président donne la parole à Mme Pascale Arnold.

Mme Pascale Arnold

Est-ce que vous prévoyez de mettre en vente les anciens pupitres ?

Mme Christina Darcey

Nous n'avons pas encore discuté de cela et le moment sera venu après l'acceptation du projet mais comme vous l'avez vu dans le projet, il ne nous reste que 4 pupitres actuellement en réserve. Nous accueillons de nouveaux enfants qui proviennent d'Ukraine et nous avons une rupture de stock de ces anciens pupitres. J'ai pris contact avec les communes voisines et la Commune de Montet qui nous a promis de nous prêter des pupitres qui sont dans leurs locaux. Nous avons donc tout prévu et ensuite la vente de nos pupitres sera probablement faite. Nous vous en informerons.

La parole n'étant pas demandée, les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent la demande d'un crédit d'engagement pour le renouvellement des pupitres des classes 3H-8H, échelonné sur 4 ans, y compris les pupitres pour la nouvelle salle de classe à Châbles, s'expriment par main levée ».

Vote :

Approbation : 28 Avis contraire : 0 Abstention : 0

La demande d'un crédit d'engagement pour le renouvellement des pupitres des classes 3H-8H, échelonné sur 4 ans, y compris les pupitres pour la nouvelle salle de classe à Châbles est acceptée par 28 voix.

5. Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection de la route des Granges à Cheyres

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? aucune.

Le président donne la parole à M. Christian Cornioley pour la présentation du projet.

M. Christian Cornioley

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs bonsoir,

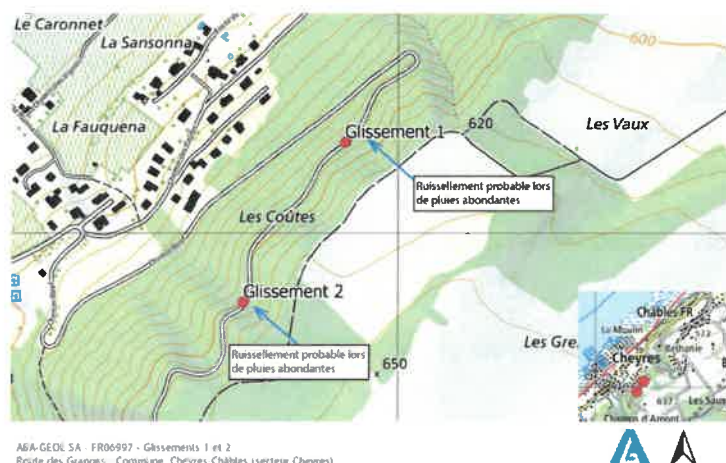
Les fortes précipitations de l'été 2021, en plus de la crue, ont entraîné deux glissements de terrain sur la route des Granges à Cheyres. Le premier glissement d'environ 3 m³ et le deuxième d'environ 15 m³ ont obligé le Conseil communal à restreindre le trafic sur cet axe (interdiction aux véhicules lourds) et à sécuriser les lieux.

Au vu de la complexité (pente) et de la qualité du terrain (molasse), le Conseil communal s'est adressé à une entreprise spécialisée (avec géologue) pour analyser la situation et pour nous orienter sur les choix futurs (selon rapport FR006997 ABA-GEOL SA).

La situation

Hormis ces deux glissements de terrain 1 et 2, il n'y a pas d'éléments physiques qui donnent une alerte pour faire un troisième point. La voirie a fait un gros travail d'entretien sur le tracé et dans le virage la glissière en bois sera remplacée par une glissière de sécurité.

Il n'y aura aucune restriction au niveau du tonnage. Le géologue a bien identifié que c'est le ruissellement de la pluie et non pas la surcharge de la route qui est la cause du glissement de terrain.



Voici les deux types de parois qui ont été analysées :

Paroi berlinoise :



Paroi clouée :



La conclusion du rapport nous recommande la solution de parois clouées permanentes pour ces glissements de terrain. La réalisation est prévue pour le mois de juin.

Au niveau du prix, une entreprise spécialisée s'est rendue sur place et a fait une estimation. Deux offres seront demandées.

Le coût

Le projet comprend le travail principal suivant :

<i>Réalisation de 2 parois clouées permanentes</i>	<i>CHF</i>	<i>66'000.00</i>
<i>Conception, calculs et suivi des travaux</i>	<i>CHF</i>	<i>10'000.00</i>
<i>Frais pour la mise à l'enquête</i>	<i>CHF</i>	<i>4'000.00</i>
<i>Divers</i>	<i>CHF</i>	<i>10'000.00</i>
<i>TOTAL TTC</i>	<i>CHF</i>	<i>90'000.00</i>

*Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir valider la fiche de projet et lui accorder un crédit d'engagement de CHF 90'000.- TTC pour la réfection de la route des Granges à Cheyres.
Je vous remercie.*

Le président remercie M. Christian Cornioley et donne la parole à M. Daniel Chanez, président de la Commission financière pour la présentation de son rapport.

M. Daniel Chanez

5. Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection de la route des Granges à Cheyres

Mesdames, Messieurs,

La Commission financière s'est réunie en date du 15 mars 2022 pour étudier cette demande. Monsieur Stéphane Rey, Conseiller communal, nous a présenté l'objet du crédit. Il a répondu à toutes nos questions avec tous les détails souhaités et nous le remercions vivement pour sa présentation.

Les mesures sont dans l'urgence, c'est pour la sécurité de nos citoyens. Nous rappelons que ce n'est pas prévu dans le budget 2022.

La Commission financière s'est prononcée favorablement pour ce crédit de CHF 90'000.- TTC, financé par les liquidités communales. Pour la Commission financière, le secrétaire M. Dylan Fontana et le président, moi-même.

Le président remercie M. Daniel Chanez et ouvre la discussion.

Y a-t-il des questions ou des remarques sur le point 4. ? oui.

Le président donne la parole à M. Erwin Balimann.

M. Erwin Balimann

Quelle sera la largeur des parois clouées ?

M. Christian Cornioley

15 m' sur chaque tronçon.

La parole n'étant plus demandée, les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent la demande d'un crédit d'engagement pour la réfection de la route des Granges à Cheyres, s'expriment par main levée ».

Vote :

Approbation : 28

Avis contraire : 0

Abstention : 0

La demande d'un crédit d'engagement pour la réfection de la route des Granges à Cheyres est acceptée par 28 voix.

6. Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection des sanitaires et du sous-sol de la grande salle de Cheyres

M. Patrick Pillonel se récusé.

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? aucune.

Le président donne la parole à M. Stéphane Rey pour la présentation du projet.

M. Stéphane Rey

Bonsoir Mesdames, Messieurs,

Préambule

Centre associatif, culturel, administratif et sportif, la grande salle de Cheyres constitue le centre névralgique de notre commune.

Depuis sa création, les sanitaires ont subi quelques rénovations mineures. Le carrelage, les sanitaires et les cloisons des WC sont toujours d'origine et ceux-ci sont en fin de vie.

Les vestiaires, utilisés par les écoles et les sociétés sportives, sont également dans leur état d'origine.

Des problèmes récurrents de ventilation et l'apparition de mauvaises odeurs sont régulièrement rapportés.

Objectif du Conseil communal

Afin de mener à bien ce projet, le Conseil communal estime qu'une approche systématique est nécessaire et que les locaux des sous-sols doivent être traités dans leur globalité.

La rénovation doit répondre aux besoins des utilisateurs, dans ce but une vision locale a été organisée sur place en juin 2021 en présence de représentants de l'USL et de la conciergerie.

Les investissements proposés ce soir doivent permettre une exploitation pratique des locaux et avoir un impact durable.

Périmètre d'étude

Une étude a été menée avec l'aide d'un architecte, quatre périmètres ont été définis :

- 1. Les sanitaires*
- 2. Les vestiaires*
- 3. Les abris*
- 4. Les circulations (couloirs et cages d'escaliers)*

Les résultats de nos analyses

Une analyse du système d'évacuation des eaux ainsi que des relevés caméra ont été effectués. Cette dernière nous montre que le changement des siphons des grilles de sol sera nécessaire si nous voulons avoir une chance de régler les problèmes de remontées d'odeur.

Les systèmes de ventilation mécanique s'avèrent sous dimensionnés tant pour la partie WC que pour la partie vestiaire.

Le bâtiment datant du début des années 80, une analyse d'amiante a été menée et s'est avérée positive :

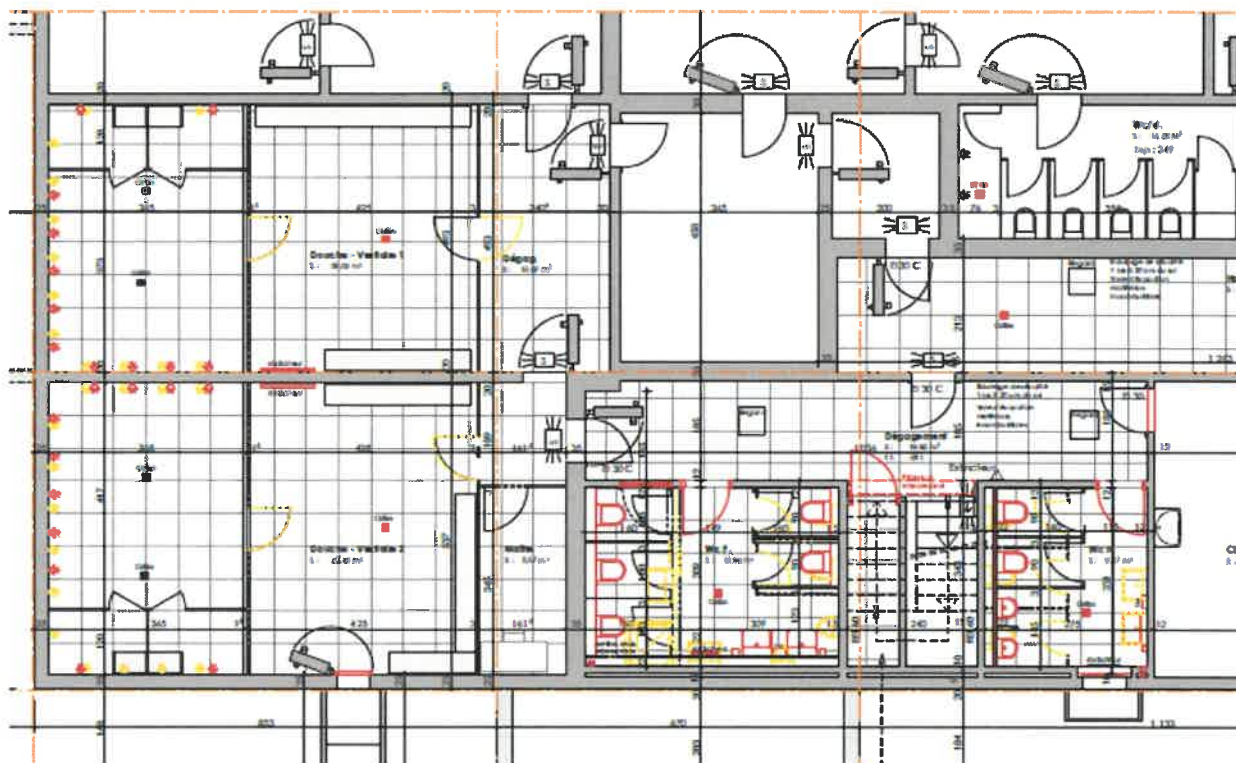
Le bâtiment étant utilisé par les écoles et toute la population, le Conseil communal désire éliminer ces polluants dans la zone sous-sol;

Des travaux lourds devant être lancés, autant faire d'une pierre deux coups et éliminer ces matériaux cancérigènes de l'ensemble du sous-sol.

Le projet

La première étape du projet consiste au désamiantage des WC, des vestiaires et des circulations (couloir et cage d'escalier). Ensuite les travaux de rénovation pourront démarrer. Côté WC : un changement complet des équipements sanitaires est prévu, une gaine technique permettra l'installation de WC suspendus, ce qui facilitera les travaux d'entretien. Les faïences et les cloisons seront remises à neuf. L'installation électrique sera remise aux normes. Un rideau métallique sera mis en place entre la grande salle et les sous-sols pour permettre aux utilisateurs des abris de pouvoir utiliser les WC indépendamment. Dans les vestiaires, le changement du mobilier, des faïences et des parois sont prévus. Dans les douches, de nouvelles cloisons permettront d'apporter plus d'intimité aux utilisateurs. Finalement un monobloc sera installé pour assurer une ventilation mécanique des locaux.

Voici un croquis du projet :



Nous prévoyons de permuter les WC hommes et femmes. Cela permettra en supprimant le vestiaire qui est utilisé actuellement par les enseignants d'installer deux WC supplémentaires et permettra de répondre aux besoins lors de grandes affluences.

Nous avons organisé une vision locale avec le Conseil général il y a une dizaine de jours pour présenter le projet. Une question m'a été posée au sujet de la pertinence de mettre en place des WC mixtes. Ce genre de disposition demande un point d'eau à chaque WC, raison pour laquelle cette option a été abandonnée.

Planning intentionnel

En cas d'obtention du crédit d'engagement ce soir, l'appel d'offre et lancement de la procédure qui reste à déterminer pour mai-juin 2022. Les travaux de désamiantage débuteront en juillet 2022. La fin des travaux est prévue au plus tôt pour octobre 2022. Le planning des travaux tient compte des activités scolaires. Pour la saison estivale des lotos, des WC seront installés à l'extérieur de la Grande salle.

Coût et financement

Périmètre 1, sanitaires	CHF	160'000
Périmètre 2, vestiaire	CHF	213'000
Périmètre 3, abris	CHF	90'000
Périmètre 4, circulation	CHF	64'000
Divers	CHF	3'000
Total TTC	CHF	530'000

Les coûts sont calculés sur la base d'un devis général à +/- 15% avec des pré-offres.

Financement : par un emprunt en cas de liquidités courantes insuffisantes

Intérêts : entre 0% et 1%

Amortissement : 3% par an, soit CHF 15'900.- par année, dès l'année qui suit la fin des travaux.

Un montant de CHF 450'000 est prévu au budget 2022 sous le chiffre 2170.5040.00

Conclusion

Il y a plusieurs questions à se poser.

Y a-t-il des attentes de la population ? Oui. Durant les crues de l'été 2021, les vestiaires ont servis à de nombreux sinistrés. Cette situation a perduré pendant plusieurs semaines.

Une autre question est d'ordre financière. J'ai bien conscience que le crédit présenté est conséquent. Nous avons le choix de réaliser ces travaux ou non. Le projet est réparti en quatre périmètres et le choix vous est offert de définir les périmètres. Dans tous les cas, si on ne réalise pas l'ensemble du projet, on continuera de parler des WC de la grande salle ces dix prochaines années.

La seule variante qui nous laisse une chance de résoudre les problèmes d'odeur, c'est la variante totale.

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir valider la fiche de projet et lui accorder un crédit d'engagement de CHF 530'000.- TTC pour la réfection des sanitaires et du sous-sol de la grande salle de Cheyres.

Je vous remercie pour votre attention.

Le président remercie M. Stéphane Rey et donne la parole à M. Dylan Fontana, secrétaire de la Commission financière pour la présentation de son rapport.

M. Dylan Fontana

6. Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection des sanitaires et du sous-sol de la grande salle de Cheyres

Mesdames, Messieurs,

La Commission financière s'est réunie en date du 15 mars 2022 pour étudier cette demande. Monsieur Stéphane Rey, Conseiller communal, nous a présenté l'objet du crédit. Il a répondu à toutes nos questions avec tous les détails souhaités et nous le remercions vivement pour sa présentation.

La commune ne garantit pas qu'avec ce crédit, les odeurs ne seront plus présentes. Nous relevons plusieurs questions au sujet de ce projet. Est-ce que les abris sont aux normes ? Y a-t-il des subventions prévues ? Financièrement nous n'avons pas de problème, cependant sommes-nous dans l'urgence d'exécuter ces travaux par rapport à d'autres projets mis dans le budget qui n'ont pas encore été présentés ? Et sera-ce au dépend d'un autre projet plus urgent et important que celui-ci serait validé ?

La Commission financière s'est prononcée favorablement pour ce crédit de CHF 530'000.- (TTC), financé par un emprunt, pour autant que les questions ci-dessus soient répondues. Pour la Commission financière, le président Daniel Chanez et le secrétaire moi-même.

Le président remercie M. Dylan Fontana et ouvre la discussion.

Y a-t-il des questions ou des remarques sur le point 4. ? oui.

Le président donne la parole à Mme Pascale Arnold.

Mme Pascale Arnold

Le Conseil communal veut inclure tout le sous-sol dans ce projet. Je comprends de vouloir traiter une fois pour toutes cette histoire d'odeur. Il s'agit tout de même d'un investissement d'un demi-million. Ce que je trouve regrettable est que nous n'avons pas le résultat de l'étude de l'enveloppe et du système de chauffage du côté de Châbles, de présenter déjà ce projet sans connaître ce qui va se passer à Châbles et de ne pas savoir où se trouve la réelle urgence. Faut-il faire l'ensemble de ces travaux maintenant pour la salle de Cheyres ?

Le président donne la parole à M. Ludovic Sauteur.

M. Ludovic Sauteur

C'est une question générale. Il y a une partie du sous-sol qui est dans ce projet pour un demi-million mais ce qui n'y figure pas c'est toute la rénovation des abris PC ainsi que tout le plafond de la grande salle, la charpente, l'isolation. Pour cela, est-ce qu'il y a une estimation des dépenses qui vont arriver ces cinq ou dix prochaines années ?

M. Stéphane Rey

Pour le plafond, un montant est dans le budget d'investissement de 2022. Le chiffre est plausible, il est basé sur une estimation. La toiture n'a pas à subir de lourds travaux, vu qu'elle a été traitée, l'éternit a été changé lors de la rénovation de la grande salle au début des années 2010. J'estime aujourd'hui à CHF 200'000 pour refaire toute la partie toiture.

Je comprends bien la démarche, on commence un bout et on aimerait voir la globalité des travaux. Si je reprends certaines questions qui ont été posées par la commission financière et par Mme Arnold, pour la partie abris, la partie bâtiment proprement dite n'est pas en mauvais état. Par contre, je ne peux pas exclure dans le futur qu'il faudra toucher aux équipements d'exploitation de ces abris et je pense notamment aux paillasses, aux lits. Ce sera des questions qu'on devra se poser. Le gros du coût vient du fait qu'on doit changer les syphons.

Par rapport à Châbles, on n'échappera pas à quelques travaux. Je pense qu'on a les reins solides pour pouvoir faire ces travaux. Ces fameuses réserves qui vont être éliminées pendant dix ans, donc je pense qu'il faut utiliser ces réserves pour des investissements dans le temps ce qui nous permet de voir la suite de manière pérenne. Une fois que ces travaux seront faits, nous pourrons réfléchir à d'autres constructions, d'autres installations, d'autres projets de la vision, je pense qu'il faut commencer à faire les tâches du quotidien et cela passe par la rénovation de ces abris et de ces sous-sols.

La parole n'étant pas demandée, les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent la demande d'un crédit d'engagement pour la réfection des sanitaires et du sous-sol de la grande salle de Cheyres, s'expriment par main levée ».

Vote :

Approbation : 20

Avis contraire : 6

Abstention : 1

Récusation : 1

La demande d'un crédit d'engagement pour la réfection des sanitaires et du sous-sol de la grande salle de Cheyres est approuvée par 20 voix.

M. Patrick Pillonel réintègre la séance.

7. Demande de crédit additionnel sur la base de la fiche de projet de septembre 2021 pour le remplacement des luminaires sur les pontons du grand port

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? aucune.

Le président donne la parole à M. Philippe Rapo pour la présentation du projet.

M. Philippe Rapo

Le 27 septembre dernier, vous avez accordé un crédit d'engagement pour le remplacement des luminaires des pontons pour un montant de CHF 27'588.- HT et suite à l'évolution du projet, le Conseil communal vous demande un crédit additionnel pour les raisons suivantes.

Nous avons fait cette demande de crédit dans l'urgence pour des raisons de sécurité et basée sur une seule offre, la deuxième offre n'étant pas encore arrivée à la commune au moment du Conseil général.

*A la réception de cette dernière, nous avons constaté que la première offre que nous vous avons soumise en septembre et qui a été acceptée, ne correspondait pas à notre attente car elle ne comprenait que le remplacement **partiel** des luminaires. De ce fait, nous avons demandé également à l'autre prestataire une nouvelle offre.*

En conséquence, le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir valider la fiche de projet et lui accorder un crédit additionnel de CHF 22'000.- HT sur la base de la fiche de projet de septembre 2021 pour le remplacement complet des luminaires sur les pontons du grand port financé par les liquidités courantes.

Je vous remercie de votre attention.

Le président remercie M. Philippe Rapo et donne la parole à M. Daniel Chanez, président de la Commission financière pour la présentation de son rapport.

M. Daniel Chanez

7. Demande de crédit additionnel sur la base de la fiche de projet de septembre 2021 pour le remplacement des luminaires sur les pontons du grand port

Mesdames, Messieurs,

La Commission financière s'est réunie en date du 15 mars 2022 pour étudier cette demande. Monsieur Bernard Pochon, Conseiller communal, nous a présenté l'objet du crédit. Il a répondu à toutes nos questions avec tous les détails souhaités et nous le remercions vivement pour sa présentation.

Nous sommes perplexes vis-à-vis du contrôle de la commune avec cette histoire d'offre arrivée à moitié et devoir demander un crédit supplémentaire.

Comme déjà annoncé lors de notre séance du 31.08.2021, nous devons effectuer les travaux pour maintenir les infrastructures à jour. C'est pour la sécurité des piétons, navigateurs, bateaux et pontons, elle est indispensable.

La Commission financière s'est prononcée favorablement pour ce crédit de CHF 22'000.- (HT), financé par les liquidités communales.

Pour la Commission financière, le secrétaire Dylan Fontana et le président moi-même.

Le président remercie M. Daniel Chanez et ouvre la discussion.

Y a-t-il des questions/remarques sur le point 6. ? oui ou non.

Le président donne la parole à M. Erwin Balimann.

M. Erwin Balimann

A la fin, combien coûte un luminaire ?

En attendant de trouver le nombre de luminaire, M. Philippe Rapo propose que la réponse soit donnée dans les divers si cet élément n'est pas bloquant pour le vote.

Non, ce n'est pas bloquant et ça peut attendre les divers.

M. Raphaël Balestra soulève qu'il peut être parfois compliqué de lire les offres que l'on reçoit.

La parole n'étant plus demandée, les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent la demande de crédit additionnel sur la base de la fiche de projet de septembre 2021 pour le remplacement des luminaires sur les pontons du grand port, s'expriment par main levée ».

Vote :

Approbation : 28

Avis contraire : 0

Abstention : 0

La demande de crédit additionnel sur la base de la fiche de projet de septembre 2021 pour le remplacement des luminaires sur les pontons du grand port, est approuvée par 28 voix.

8. Election du/de la Président/e du Conseil général 2022

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? aucune.

Je n'ai pour l'heure reçu qu'une seule candidature en la personne de M. Ludovic Sauteur, actuel Vice-président du Conseil général et membre du groupe Avenir.

Le Président demande s'il y a d'autre candidature ? : Non

Le président donne la parole à M. Patrick Pillonel pour sa présentation.

M. Patrick Pillonel

175 cm pour 67 kg, né le 3 janvier 1980 à Semsales, donc 42 ans cette année, je vous présente Ludovic Sauteur. Ludovic a quitté sa Veveyse natale pour venir s'installer dans notre village car entre deux Tania a fait son apparition dans sa vie. Ils se sont établis dans les hauts de Cheyres avec leurs deux filles Inès et Lisa. Pour habiter des endroits aussi pentus, il faut être sportif mais Ludovic, le sport physique, il connaît, car la course à pied, l'unihockey et le tennis font partie de sa vie très chargée.

En effet, après un apprentissage d'employé de commerce en assurance, Ludovic a obtenu son brevet fédéral en assurance privée, son brevet fédéral de conseiller financier, son bachelor en économie d'entreprise, magnifique parcours qui l'a amené à travailler aujourd'hui au SECO (Secrétariat d'Etat à l'économie) à Berne. Dès la fusion, il a rejoint notre Conseil général où il a siégé à la Commission financière et maintenant au bureau en tant que vice-président. Je vous propose d'élire Ludovic Sauteur à la présidence 2022-2023.

Merci de votre attention et bonne fin de soirée à tous.

M. Ludovic Sauteur est élu tacitement à la Présidence du Conseil général. Le Président demande de l'applaudir et passe au point suivant.

9. Election du/de la Vice-président/e du Conseil général 2022

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? aucune.

Je n'ai pour l'heure reçu qu'une seule candidature en la personne de Mme Janine Grandgirard, du groupe Ensemble.

Le Président demande s'il y a d'autre candidature ? : Non

Mme Janine Grandgirard est élue tacitement à la Vice-Présidence du Conseil général. Le Président demande de l'applaudir et passe au point suivant.

9.1 Suite à la vacance laissée par l'élection de Mme Janine Grandgirard : élection du scrutateur suppléant (du groupe Ensemble) pour la période administrative

M. Raphaël Balestra

Je propose donc ma candidature pour ce poste. Y a-t-il d'autre candidat ? Non.

M. Raphaël Balestra est élu tacitement à la fonction de scrutateur suppléant du bureau du Conseil général. Applaudissements.

Le Président passe au point suivant.

10. Election d'un membre du Conseil général à la Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? aucune.

Suite à l'élection de M. Stéphane Delley au sein du Conseil Communal, il y avait une vacance au sein de la commission d'aménagement et de l'énergie. Après avoir contacté le groupe Ensemble, je n'ai pour l'heure reçu qu'une seule candidature en la personne de M. Erwin Ballimann.

Le Président demande s'il y a d'autre candidature ? : *Non*

M. Erwin Balimann est élu tacitement à la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative. Le Président demande de l'applaudir et passe au point suivant.

11. Election d'un membre du Conseil général à la Commission de naturalisations pour la période administrative

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? aucune.

En vue de sa candidature à la commission d'aménagement et de l'énergie, M. Erwin Ballimann a souhaité se retirer de la commission de naturalisation. Il y a donc une place vacante au sein de celle-ci. Je n'ai pour l'heure reçu qu'une seule candidature en la personne de Mme Jocelyne Frey-Wyniger, nouvelle élue du groupe Ensemble.

Le Président demande s'il y a d'autre candidature ? : *Non*

Mme Jocelyne Frey-Wyniger est élue tacitement à la commission de naturalisations pour la période administrative. Le Président demande de l'applaudir et passe au point suivant.

12. Informations du Conseil communal

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? aucune.

Le président donne la parole à M. Fabien Monney, Syndic, puis suivront M. Philippe Rapo, Vice-Syndic, M. Christian Cornioley, Mme Christina Darcey, MM. Bernard Pochon et Stéphane Rey. Durant ce point, seuls les membres de l'exécutif ont droit à la parole.

M. Fabien Monney

Bonsoir à toutes et tous,

Voici quelques infos sur les dossiers en cours.

Affaires du personnel

Administration communale :

Pour renforcer l'équipe de l'administration communale, le Conseil communal a engagé Mme Marlyse Dubey de Domdidier comme nouvelle collaboratrice administrative à partir du 1er juillet 2022.

Vous avez déjà été informé sur cet engagement par l'intermédiaire de votre président. Je vous donne quelques informations quant au processus de sélection :

24 candidats/tes ont déposé leur dossier.

14 candidats/tes ne répondaient pas aux critères du poste et leur candidature a été éliminée.

Sur les 10 dossiers restants, 5 personnes ont fait l'objet d'une convocation pour une audition d'env. 45 min.

Le choix s'est porté sur Mme Marlyse Dubey qui remplit les conditions pour occuper le poste mis au concours.

Nous la félicitons et lui souhaitons dorénavant beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle activité.

Parcs et chemins :

Pour compléter l'équipe des parcs et chemins et disposer d'une personne avec une formation technique, le Conseil communal a engagé M. Rémy Gaillard, enfant de Cheyres, habitant Estavayer-le-Lac, comme nouveau collaborateur technique à partir du 1er juin 2022.

Vous avez déjà été informé sur cet engagement par l'intermédiaire de votre président. Je vous donne quelques informations quant au processus de sélection :

7 dossiers ont été déposés à la commune. Une préférence a été faite sur les dossiers des candidats des deux villages.

3 dossiers ont été éliminés d'emblée faute de compétences.

Pour le reste, il y avait de très bonnes candidatures et la sélection a été difficile.

Les 4 personnes restantes (toutes de la commune) ont fait l'objet d'une convocation pour une audition d'env. 45 min. Suite aux entretiens, 1 personne a retiré sa candidature.

Finalement le choix s'est porté sur M. Rémy Gaillard qui remplit les conditions pour occuper le poste mis au concours.

Nous le félicitons et lui souhaitons d'ores et déjà beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle activité.

Décharge de « Chonny » à Châbles

Voici une excellente nouvelle.

Le service de l'environnement a statué sur le dossier de l'ancienne décharge communale de Chonny à Châbles. Dans sa décision du 18 mars 2022, le service de l'environnement a classé le site pollué ne nécessitant ni surveillance, ni assainissement.

Nous avons traité tous les sites pollués de notre commune.

Nos sites pollués

Voici un aperçu du classement des divers sites pollués de notre commune :

- **Sans nécessité d'investigation**
 - Ancienne décharge communale de Vaubétran
 - Ancienne station service (ex garage Pedrun)
- **Ne nécessite ni surveillance ni assainissement**
 - Décharge des matériaux terreux de la RN1, Les Saux
 - Ancienne décharge communale de Chonny
 - Ancienne décharge communale de la Rochette
- **Assaini**
 - Ancienne installation de tir de Cheyres
 - Ancienne installation de tir de Châbles
- **En service**
 - Actuelle installation de tir de Châbles (à assainir dans les 5 ans après la fermeture du stand)

Réforme des sapeurs-pompiers 2020+

Voici un extrait de l'avancement de la réforme des sapeurs-pompiers 2020+

La nouvelle loi sur la défense incendie et de secours est entrée en vigueur le 1er juillet 2021 (LDIS).

Elle définit la mise en œuvre de la réforme des sapeurs-pompiers qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023. La nouveauté est la création d'une association de communes et d'un bataillon de sapeurs-pompiers au niveau du district.

Les corps de sapeurs-pompiers actuels passeront sous le commandement administratif d'une assemblée des délégués et d'un comité directeur.

Dans le cadre de cette loi, une carte cantonale des dangers a été établie. Nos villages sont classées «risque faible à modéré».

Les risques ont été déterminants pour l'implantation des bases de départ. Cheyres est actuellement planifiée comme base de départ, mais son maintien devra faire l'objet d'une révision d'ici un horizon de 5 ans.

Une base de départ standard sera dotée de 40 hommes au moins et de 4 véhicules (dont 1 tonne-pompe). Les véhicules actuels seront repris par l'ECAB moyennant finance; cela signifie pour notre commune le rachat de nos 4 véhicules pour un montant total de CHF 235'000.-. Le matériel et les engins seront à leur tour transférés à l'association qui en deviendra gracieusement propriétaire

Un comité de pilotage, dont notre commune fait partie, s'occupe de la mise en place de cette réforme. Les statuts de l'association sont sous toit. Validés par le comité de pilotage, ils devront l'être par tous les exécutifs dans le courant de juin 2022, puis finalement devront être approuvés par tous les législatifs dans le courant de l'automne. Par la suite un comité directeur devra être nommé afin de poursuivre la mise en place des structures du futur bataillon.

M. Philippe Rapo, Vice-Syndic

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Suite à l'arrivée de M. Stéphane Delley au sein du CC, nous avons modifié quelques peu certains dicastères. Je lui ai transmis la gestion des parcs et chemin dont vous avez dû remarquer la réparation sommaire des passerelles entre les Pointus et Crevel. Aujourd'hui s'est terminée la réfection de la place de jeux derrière la grande salle. M. Stéphane Delley vous en parlera vraisemblablement plus en détails lors du prochain Conseil général.

J'ai transmis à M. Bernard Pochon les manifestations, les sociétés locales, le 3ème âge, le jumelage, les sports, la culture et les loisirs. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de faire grand-chose pendant cette période mais je suis à sa disposition pour réaliser notre vision.

Par contre, j'ai récupéré les ports, la plage et la gestion du bâtiment de la Sarcelle et la protection de la nature avec la Grande Cariçaie.

Concernant le port, vous avez sûrement remarqué l'arrivée de notre nouveau garde-Port, Guy Delley, un habitant de notre commune qui va remplacer notre garde port actuel, Monsieur Antoine Curty qui prend sa retraite fin mai que nous remercions d'ores et déjà pour son excellent travail durant toutes ces années de service.

Concernant le port, toujours, un box pour les paddles a été terminé fin 2021 sous l'égide de Bernard Pochon et plusieurs places sont encore à disposition pour les habitants du village en priorité.

Suite à l'acceptation de notre demande de crédit supplémentaire, nous allons si possible remettre avant la saison estivale la lumière sur les pontons du grand port afin de garantir la sécurité des locataires des places d'amarrage. Pour info et selon demande d'Erwin Ballmann, le coût du remplacement de ces points lumineux (155 au total) est de CHF 315.- pièce tout compris, pose et petit matériel etc.

D'autre part, nous attendons le rapport sur les crues 2021 que l'on doit recevoir incessamment pour connaître les besoins d'investissements nécessaires dans les ports, notamment le rehaussement éventuel des digues.

Concernant le Cheyres-Châbles Info, nous avons prévu de sortir la prochaine édition fin juin, début juillet. Merci de votre attention.

M. Christian Cornioley

Pour ma part, 5 points saillants à partager avec vous :

1. Travaux suite intempéries : 70% réalisés, le solde est planifié pour la fin avril 2022 ;
2. Pollution du ruisseau Rochaudon : 70% des contrôles EC\EU réalisés, 3 bâtis non conformes (depuis 17 ans), satisfaction des bordiers. Hier, un citoyen m'a serré dans les bras, je ne pensais pas que cela allait m'arriver dans ma vie de conseiller. Le solde est planifié pour la fin mai 2022. Au Conseil communal, on s'était fait un point d'honneur à contrôler et à trouver.
3. ARRIBRU : inspection des installations avec l'inspecteur cantonal du SAAV, Manquements à corriger selon planning, Regard externe enrichissant! Aussi bien pour l'association que pour notre commune. Le contrôle a eu lieu le 19 janvier 2022.
4. ERES : visite de la station d'épuration, le jeudi 5 mai 2022 dès 17h00, Venez nombreux. Ses, de lourds investissements sont à venir (assainir).
5. Avant projet «réfection du chemin Pré-de-la-Vigne» : contrôle des séparatifs en cours, RAS.

Mme Christina Darcey

Bonsoir à tous,

Je vais synthétiser les points suivants :

Crèche

Suite à la mise au concours de plusieurs postes pour compléter le personnel de la crèche, des auditions et des stages d'essais sont en cours. Vous aurez des nouvelles des nominations lors du prochain Conseil général en juin.

Préparation au déménagement et l'inauguration de la nouvelle crèche. Le mobilier de la nouvelle crèche a été commandé et nous espérons que les délais de livraison pourront être respectés.

Inspection du SEJ le 15 mars 2022 du chantier de la crèche, en présence de l'architecte et de la directrice de la crèche. Cela s'est bien passé, quelques remarques concernant la sécurité des enfants ont été faites mais dans l'ensemble la représentante du SEJ s'est montrée enchantée de notre projet de la ferme communale.

Ecoles

Soirée d'information en présentiel des parents des futurs 1H le 21 mars 2022 à Châbles après deux ans de pandémie. La soirée a été animée par la directrice du cercle scolaire et les enseignantes du premier cycle, les deux enseignantes des leçons de catéchisme et moi-même. Présentation du cercle scolaire.

Accueil de trois familles de l'Ukraine avec 4 enfants scolarisés dans notre cercle scolaire (deux filles : l'une en 5H et l'autre en 7H, 2 garçons : l'un en 7H et l'autre en 1H. Ils sont suivis par les services de l'Etat qui nous octroient 70 heures de soutien pour l'apprentissage du français jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le Conseil communal souhaite à ces enfants et à leur famille cordialement la bienvenue à Cheyres-Châbles.

Le camp de ski de notre cercle scolaire a été maintenu en janvier malgré la fin de la pandémie et une certaine incertitude, il a été un franc succès, aucuns malades ni accidentés, le temps et les conditions de neige ont été fantastiques. Enchantement général de la part de tous.

Le Conseil des parents organisera plusieurs événements et lotos dans les mois à venir, merci de leur faire bon accueil.

AES

Deux sondages concernant l'AES et la crèche qui ont pour but d'évaluer tous les 5 ans les besoins des habitants de la commune en matière de l'enfance. Ils sont imposés par le service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), ont été adaptés et sont envoyés ces jours aux habitants concernés.

Le sondage qui concerne l'AES tient compte de la pétition reçue en 2021, signées par un certain nombre de parents et du Conseil des parents, relatif à une éventuelle ouverture de l'AES durant certaines semaines des vacances scolaires. Rendez-vous pour l'évaluation de ces deux sondages prochainement.

Le mobilier commandé pour le pavillon est arrivé, Ce dernier est complètement fonctionnel et nous avons reçu l'autorisation d'utilisation définitive des services de l'Etat.

Pour terminer, concernant l'AES, la réponse à la question de M. Florian Monney lors de la dernière assemblée du Conseil général concernant le budget de résultat 2022 et plus précisément le poste 2180.3010.00 salaires du personnel communal : l'augmentation de CHF 33'000.- de salaires de l'AES provient de 20 heures hebdomadaires supplémentaires. Il s'agit de 67 périodes de présentielle hebdomadaire supplémentaires. Cette augmentation représente 8 tranches horaires de travail de 2 heures en plus, soit 16 heures. Les 4 dernières heures constituent à l'augmentation pour le responsable pour la partie administrative qui n'avait jamais été valorisée. Soit une augmentation de 0.2 EPT pour l'accueil de 24 enfants supplémentaires. Ce qui est assez modeste quand-même. Grâce à cela, la directrice s'occupe maintenant également des inscriptions pour les repas et des absences en contact direct avec les parents grâce à un ordinateur, une adresse e-mail, un petit bureau et une connexion internet nouvellement installée à l'AES. Ainsi la secrétaire du bureau communal est déchargée de ces tâches et du temps est ainsi libéré pour autres choses. J'espère avoir répondu à satisfaction de l'interpellateur. Merci.

Encore une dernière information concernant le CO de la Broye, vous savez que la construction du CO de Cugy est terminée avec succès par ailleurs et les comptes 2021 présentent un excédent de charge de plus de CHF 500'000.-. Le Comité et l'Assemblée des délégués ont décidé de redistribuer ce montant aux communes étant donné qu'il n'est plus possible de faire des réserves par le MCH2. Pour Cheyres-Châbles, cela représente un montant de CHF 40'212.20. Le Canton ayant décidé d'introduire et de financer pour la Broye dès 2022, 2.2 EPT de travailleurs sociaux en milieux scolaires (TSS). Les communes seront appelées à mettre à disposition un local fermé pour les entretiens avec les élèves. Ils seront à disposition des communes, des enseignants et des parents en cas de problèmes d'un élève. Donc, nous sommes appelés à réfléchir à nouveaux à nos locaux scolaires mais nous en avons déjà l'habitude.
Je vous remercie.

M. Bernard Pochon

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs bonsoir,
Changement de dicastères

M. Philippe Rapo vous a déjà tout dit. Pas de changement pour Santé-Social et Tourisme.

Le jumelage

Lors de l'assemblée du 20 mars dernier, Mme Pamela Berchier et M. Fred Bertrand ont été élus au comité, bienvenue.

Merci à MM. Sven Heberling et Marc-Henri Rapo, démissionnaires pour leur travail effectué durant ce temps-là.

J'aimerais juste annoncer quand-même qu'il n'y a pas de représentant du village de Châbles au Jumelage. Si quelqu'un serait intéressé à rejoindre le comité, ce serait sympa qu'il y ait des Châblois qui participent à cet échange avec la Commune de St-Martial. Le 20e anniversaire a été définitivement annulé suite à la pandémie, rendez-vous pour le 25e à St-Martial, mais rassurez-vous des échanges pour 2022 sont déjà en train de se préparer, le comité a lieu demain mardi 5 avril, on en saura plus dès mercredi.

Cheyres-Châbles Tourisme

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le tourisme, cette année 2022 est une année transitoire pour revoir la collaboration entre Cheyres-Châbles Tourisme et la Commune avec les tâches à effectuer. Je rassure déjà Magali qui avait posé la question s'il y avait des manifestations qui seraient abandonnées. En tout cas en 2022, toutes les manifestations habituelles sont conservées. Je vous rends attentifs à l'Assemblée de Cheyres-Châbles Tourisme pour la révision des statuts suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi qui aura lieu le 14 octobre 2022.

Manifestations

Le Marché villageois aura lieu le 25 juin à la ferme Les Tierzous à Châbles, suivi du brunch à la ferme le 26 juin.

Nouvelle manifestation :

Course des Grenouilles. Je vous appelle à vous engager, ce sera le 26 juin.

Il y aura les parcours, pour les petits asticots d'un kilomètre jusqu'à des grosses silures qui pourront faire 8 kilomètres et normalement, il y a également un trophée de groupe, donc je propose même qu'il y ait un groupe du Conseil général et pourquoi pas une équipe du Conseil communal pour savoir qui remportera le trophée !

FestiCheyres

La 15^e édition se déroulera du jeudi 7 au dimanche 10 juillet. Un jour supplémentaire pour cette 15^e édition.

Balade gourmande

Le 20 août avec le nouveau tracé du sentier agricole/viticole qui sera inauguré cette année par Cheyres-Châbles Tourisme et qui se balade dans les deux villages avec de multiples panneaux d'information sur l'agriculture dans notre commune. Je remercie entre autres les agriculteurs qui participent à ce projet.

Ukraine

Ma collègue vous a déjà parlé qu'il y a des enfants scolarisés, il y a donc entre dix et quinze personnes qui sont arrivées. Nous accueillons ces personnes en collaboration avec le Canton et l'ORS et nous avons la chance d'avoir une habitante de la commune d'origine ukrainienne qui vient pour les accueillir et servir de traductrice, à leur arrivée et par la suite pour toutes les démarches administratives.

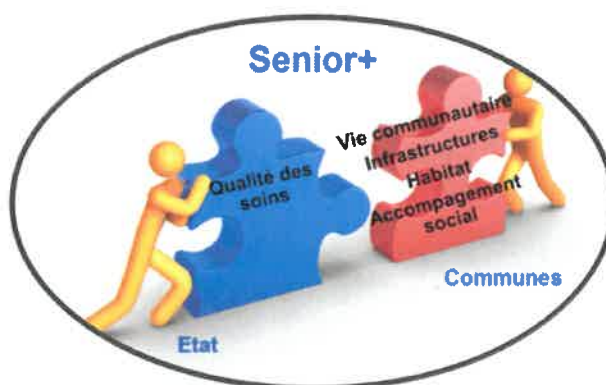
Senior+

Cela fait un moment que vous en entendez parler. Je vous explique en deux mots le concept.

Pourquoi un concept sénior +?

Parce que d'ici 2035, la population des séniors va doubler. Si on regarde cet état de fait, on voit très bien que les structures actuelles, entre autres les EMS, ne suffiront pas pour accueillir tous ces séniors supplémentaires et qu'il faut un soutien et une adaptation des structures villageoises pour que les séniors puissent rester le plus longtemps à la maison et vivre heureux également.

Compétence Etat – Communes



Le canton s'occupe de la qualité des soins et la commune de la vie sociale, l'habitat, etc. comme décrit ci-dessus.

Les objectifs

Veiller à l'intégration des séniors dans la société, favoriser leur autonomie et prendre en considération leurs besoins et leurs compétences.



Démarche

Procéder à un état des lieux, déterminer les domaines d'action et les objectifs, détailler les mesures, prévoir leur financement et vérifier que ces mesures ont bien été effectuées et portent leurs fruits.

Nous en sommes à l'état des lieux et le Conseil communal a déjà validé que ce concept se fera avec un processus participatif. Nous allons donc envoyer un questionnaire à tous les habitants/tes de 60 ans et plus. Cela nous permettra de voir les besoins mais aussi leurs compétences parce qu'ils ont pleins de choses à apporter à la commune comme à leur groupe. Nous avons déjà validé le fait qu'il y ait une Commission Sénior qui soit proposée et composée principalement de séniors qui s'occupent de ce sujet. Une séance d'information qui aura lieu fin mai début juin où justement les séniors seront informés et pourront participer à l'élaboration de ce concept.

Avant de terminer, il y a une question importante au sujet des défibrillateurs : comment fait-on pour prévenir les premiers répondants (first responder) en cas de problèmes ? Je vous rassure, la méthode est toujours la même, vous appelez le 144 et tout suit automatiquement. Ces premiers répondants sont prévenus via une application, donc s'ils se trouvent dans le périmètre, ils seront appelés pour prendre le défibrillateur et ensuite se rendre sur place.

Je voudrais également remercier et féliciter tous les acteurs du réseau santé social de la Broye fribourgeoise qui viennent de traverser deux ans de pandémie et qui ont réussi à donner des soins de qualité, aussi bien dans les homes que dans les soins à domicile et vraiment on peut les féliciter parce que ça a été deux ans où ils ont assumés avec beaucoup de contraintes alors merci beaucoup à tous ces protagonistes.
Merci.

M. Stéphane Rey

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs bonsoir

Tout d'abord, je vous adresse mes remerciements pour les crédits qui ont été alloués ce soir. Quelques informations concernant mes dicastères.

Aménagement du territoire

L'année 2022 a été assez mouvementée après le départ de notre technicien. Par chance, sa successeur a pu dégager un 20 % dès le mois de janvier ce qui nous a permis de pouvoir palier à la vacance et de pouvoir organiser la transition. La Commission d'aménagement n'a pas chômé car elle a dû traiter des dossiers en cours avec des ressources limitées. Même si nous nous efforçons de professionnaliser le service, la colonne vertébrale de la commune reste basée sur le système de milice donc certains dossiers ont pris un peu de retard et nous en sommes désolés et je tiens à remercier les citoyens qui se sont montrés patients et compréhensifs.

Nous vous avons informé l'automne passé des mensurations dans le secteur du caravanning, cela avance selon planning, les relevés sur le terrain sont quasiment terminés. On s'attendait à quelques surprises mais finalement elles sont peu nombreuses. Ici aussi, je tiens à remercier les propriétaires et l'Association du caravanning pour la bonne collaboration et leur bon accueil lors des relevés qui ont été effectués.

Pour clore ce chapitre, l'harmonisation du PAL avance à grands pas. Au niveau de la procédure, nous sommes actuellement au stade du traitement des oppositions dans le cadre de la mise à l'enquête des modifications demandées par le Canton en octobre 2020.

Protection de l'environnement

Un projet qui touche plusieurs dicastères. L'été passé, nous avons eu des crues importantes et en automne vous avez validé un crédit pour un concept crues. Ici aussi, le dossier avance comme prévu, nous terminons la phase de récolte des informations qui devrait se terminer dans le courant du printemps. Dans les prochaines semaines auront lieu des inspections caméras dans les secteurs prédéfinis. Cette phase sera clôturée par une séance de comptes rendus organisée entre le Conseil communal et le bureau d'ingénieur, probablement en juin. Les mandataires nous ont remis un rapport d'avancement à fin mars et celui-ci fera l'objet d'un point à la séance du Conseil communal de demain.

Bâtiments

Les comptes de l'installation du pavillon AES seront présentés dans les comptes 2021. Tout est dans le vert, on a tenu l'enveloppe budgétaire qui nous était allouée.

En ce qui concerne l'entretien des bâtiments, de nombreux petits travaux sont à réaliser notamment dans le secteur du centre sportif. Il y a pas mal d'affaires dans ce secteur-là, comme vous l'avez constaté, nous avons mis en suspens une liste de travaux du fait de la vacance. Ceux-ci vont pouvoir être réalisés dès l'engagement du collaborateur technique. Un peu de patience aussi à ce niveau-là.

Nous allons continuer la mise en place des systèmes des plans de fermeture pour les contrôles d'accès des bâtiments communaux. On va travailler sur le secteur du tennis qui n'avait pas été réalisé et également le secteur du port où on va remettre à jour ces contrôles d'accès pour la partie publique de la Sarcelle et la Capitainerie.

La ferme communale

Les vacances au service technique ont également causés quelques soucis notamment par rapport au suivi des travaux. Les séances de chantier ont lieu de manière hebdomadaire, la commune est représentée à ces séances. Je remercie deux conseillers généraux qui ont représenté la commune en alternance. Un merci chaleureux à Patrick Pillonel et à Florian Monney pour leur disponibilité et leur professionnalisme. Ici aussi, d'avoir des spécialistes, des gens qui connaissent le bâtiment est un gros avantage et on voit que le système de milice a encore de l'avenir devant lui.

Au niveau des travaux, nous accusons actuellement un peu de retard. Ce retard est principalement dû au délai de livraison sur les fournitures. Par ailleurs, certaines entreprises de petite taille ont de la peine à mettre suffisamment de ressources sur le chantier. Nous payons la volonté de la commune de travailler avec des entreprises locales d'une taille un peu plus humaine. Toutefois, nous assumons cette conséquence et je dois avouer que ces inconvénients sont compensés par le fait que les maîtres d'état présents, engagés dans le projet, offrent un travail d'excellente qualité.

Depuis quelques jours, le charpentier s'affaire à la pose des bardages bois sur la partie extérieure. Les échafaudages seront démontés dans le courant de la semaine prochaine et on va commencer les aménagements extérieurs. Nous déplorons malheureusement un dégât d'eau dans le bâtiment sans conséquence financière, cela nous a fait perdre un peu de temps. Le sinistre sera couvert par l'assurance chantier.

Il ne reste plus beaucoup de réserves et les entreprises interviennent à flux tendu pour cette raison l'inauguration prévue au début de l'été aura lieu le samedi 3 septembre, à vos agendas. Les déplacements de date sont inhérents du risque projet, l'ouverture de la crèche en août n'est pas remise en cause.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne fin de soirée.

Le président remercie et passe au point suivant.

13. Informations du Conseil général

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? Aucune.

Bureau du Conseil général – M. Raphaël Balestra

Une information au sujet du règlement du Conseil général. Il est terminé et va être envoyé au Service des Communes pour validation avec dans l'idée de vous le présenter lors de la séance du mois de juin.

A propos de la séance du mois de juin, nous avons déplacé la séance d'information en plénum qui se déroulera le mardi 14 juin et non pas le jeudi 16 juin puisque c'est le jeudi de la Fête Dieu.

La parole est donnée aux présidents des commissions qui désirent nous communiquer des informations.

Commission financière – M. Daniel Chanez

Mesdames et Messieurs,

La Commission financière aurait souhaité avoir les comptes 2021 lors de cette séance. En effet, nous ne voulons pas être dans une situation critique avec toutes les demandes de crédit sollicitées par le Conseil communal. Nous ne désirons absolument pas arriver en fin d'année et d'un coup être plombé financièrement et être dans l'obligation de vendre un bâtiment comme proposé au budget 2022.

A ce jour, nous sommes dans la crainte de faire passer des crédits que nous regretterons plus tard. Nous avons reçu une information que le Conseil communal avait fait une demande de subvention pour le mobilier de la nouvelle salle ainsi que l'achat des pupitres. Affaire à suivre.

Le Conseil communal nous a informés que dans le cadre du changement des serrures de l'annexe de la Sarcelle et de la Capitainerie budgété dans les comptes 6310, la Commune peut profiter d'un effet de synergie et par conséquent d'un tarif préférentiel pour changer les serrures du bâtiment du tennis. Le Conseil communal nous a informé qu'il va repousser d'une année la pose des défibrillateurs prévus initialement au début 2022 dans le compte 3410.3144.00 pour CHF 6'000.- et procéder à la place au changement des serrures du tennis. Il n'y a pas dépassement du crédit budgétaire mais uniquement un changement d'affectation.

Ce soir, avant la séance du Conseil général, les comptes provisoires nous ont été présentés en primeur. Nous en discuterons en juin lors de la réunion du Conseil général. En espérant que le Conseil communal prendra bonne note de ce qui précède, la Commission financière et moi-même profitons de remercier l'administration communale ainsi que son exécutif pour son travail.

Pour la Commission financière, le Président, moi-même.

Commission des naturalisations – M. Denis Chanez

Néant.

Commission de l'aménagement du territoire et de l'énergie – M. Stéphane Rey

Néant.

Commission de bâtisse – M. Stéphane Rey

Néant.

Commission d'avenir des Petits Ports – Mme Janine Grandgirard

Monsieur le Président,

C'est le 9 février dernier que la commission des petits ports s'est rencontrée pour sa constitution.

Nous l'avons baptisée COMAPP. Elle est composée de 3 conseillers communaux :

MM. Fabien Monney, Philippe Rapo et Bernard Pochon

Et de 4 conseillers généraux, soit 2 par groupe :

MM. Sébastien Dumusc, Patrick Pillonel, Yves Chanez et moi-même.

Nous avons repris le rapport de l'ancien groupe de travail et décidé de poursuivre dans leur sens, car la situation des petits ports est très bien expliquée.

Le 26 février, nous nous sommes retrouvés pour une vision locale. Rencontre très bénéfique pour nous projeter dans la réalisation des futurs petits ports.

Lors de notre dernière réunion le 23 mars, nous allons faire des demandes d'offres de plusieurs variantes à des bureaux d'ingénieurs avec des crédits d'étude.

Nous vous communiquerons dès que possible le résultat de ces demandes.

Je peux vous dire que nous sommes une super équipe motivée où chacun amène ses idées et je ne peux que les remercier.

Au nom de la COMAPP, la Présidente, moi-même

Groupe de travail pour une rencontre citoyenne - Mme Magali Chanez

Bonsoir à tous,

Lors de la dernière séance, on n'avait pas encore fixé les membres de ce petit groupe. Aujourd'hui, nous nous sommes rencontrés, font partie de ce groupe Mmes Nadia Müller, Laure Marti, Janine Grandgirard, MM. Baptiste Märki, Yves Chanez et moi-même. Nous nous sommes rencontrés à une reprise, l'objectif est de coupler cette rencontre avec une manifestation déjà en place dans la commune. Pour l'instant, nous avons émis plusieurs idées, nous allons prendre contact avec différentes personnes qui pourraient être intéressées à se joindre à cette idée au niveau des sociétés et nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons pu avoir les contacts et les confirmations lors de la prochaine séance et vous proposerons nos idées.

2. Divers

Y a-t-il une remarque concernant l'entrée en matière ? Aucune.

Nous allons commencer par le suivi des questions et propositions.

Tout est en ordre.

Le Président remercie chaque interlocuteur de rester clair et concis afin de ne pas allonger la séance sans nécessité.

Le Président donne la parole à M. Bernard Pillonel.

M. Bernard Pillonel

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Suite à la mise à l'enquête de deux habitations de 7 appartements sur la parcelle 5604, à la route du Ferrajo 11 et 15, j'ai constaté que le chemin d'accès se termine à cette dernière. Je demande si la Commune a pensé de prévoir le chemin pour un accès aux parcelles suivantes afin de relier au parking de la grande salle. Ces

parcelles sont aussi employées comme parking aux fêtes importantes de notre village comme la Fête des Vendanges et FestiCheyres, ce qui posera un gros problème si on ne peut plus les employer.

M. Stéphane Rey

Sur proposition du service technique, la Commission d'aménagement a pris contact avec le propriétaire et nous sommes en discussion. Cela fait partie de nos conditions pour le préavis, donc oui nous y avons pensé.

M. Florian Monney

Mesdames, Messieurs,

J'ai quelques questions concernant la location de la salle communale principalement à Châbles. Après renseignements pris auprès du président de la société de jeunesse Font-Châbles-Châtillon, j'ai appris que cette dernière a dû renoncer à organiser son traditionnel jeu des œufs à Châbles. Selon ses renseignements, notre Commune leur a fait savoir qu'ils pouvaient organiser leur fête mais que les locaux ainsi que les espaces extérieurs devaient être libérés pour le lundi matin. Pour se faire, la société aurait dû renoncer à la journée du dimanche afin d'utiliser ce jour pour les rangements. Je vous rappelle que cette journée du dimanche avec le repas du midi est celle qui réunit le plus grand nombre d'habitants de la région. La Jeunesse ne peut concevoir d'organiser cette fête uniquement le vendredi et le samedi soir et a renoncé à organiser sa manifestation à Châbles et s'est tournée vers le village de Font. Je peux comprendre que les locaux communaux soient très utilisés et surtout par les écoles, je précise toutefois à ce sujet que nous parlons du weekend du 22 au 24 avril donc en pleine période de vacances scolaires. Je sais que ce n'est pas le premier couac avec les locations des salles communales. D'autres organisateurs, notamment à l'époque le Marché de Noël m'avait déjà fait part de quelques difficultés avec notre Commune pour l'organisation de leur manifestation.

Il y a très peu de manifestation dans nos villages et je pense que les citoyens ont aussi droit de temps en temps de profiter des locaux communaux qui, je vous le rappelle, leur appartiennent aussi.

Après deux ans de Covid, je trouve vraiment déplorable un tel comportement, tout le monde attend avec impatience de participer à nouveau à des manifestations et pire encore. Est-ce que vous pensez à nos sociétés qui sont en attente d'activité depuis pas mal de temps. J'aimerais avoir des explications à ce sujet.

Mes questions :

1. Qui a pris une telle décision et pour quelles raisons les locaux devaient être disponibles le lundi matin ?
2. Est-ce que l'ensemble du Conseil communal était au courant des décisions ?
3. Est-ce que le Conseil communal entend continuer ainsi à décourager les rares organisateurs de manifestations alors qu'il me semble que son rôle serait plutôt de les favoriser.

M. Stéphane Rey

Merci Florian, je vais répondre à la question.

Pour répondre à la question n° 2, j'ai appris cela dans un bar, donc non le Conseil communal n'était pas informé. Je ne cherche pas à prendre mes responsabilités. On a quelques couacs au niveau des processus que l'on doit améliorer, notamment la communication en interne. J'ai eu un contact avec le président de la Jeunesse, avec les personnes qui ont pris cette décision de manière unilatérale et on va faire en sorte que cela n'arrive plus dans le futur. Pour répondre à la question n° 1, cette salle est utilisée en partie par la direction de l'école pour les activités avec les classes. Là aussi, cela n'a pas été clairement communiqué que c'était les vacances, un gros couac, j'en suis désolé et j'assume mais comme je l'ai dit, j'ai appris cela dans un bar et je peux dire que cela m'a fortement contrarié.

M. Florian Monney

Merci.

M. Patrick Pillonel

La zone d'activité, nous l'avons bien tous compris, n'est plus du tout une zone d'activité avec les deux séries de gabarit que l'on voit là-bas. Maintenant ce sera de l'habitation. Selon le portail cartographique, la déchetterie est une parcelle de 1731 m², celle d'à côté où il y a les bateaux est de 897 m², cela fait plus de 2600 m² de parcelle communale.

Maintenant, avec ce changement d'affectation de cette zone, est-ce que ça deviendrait pas prioritaire de repenser un peu plus rapidement au déménagement de la déchetterie ainsi que l'autre parcelle ? Cela vaut de l'argent à l'heure actuelle, un déménagement devient important. Si on fait une règle de trois avec l'immeuble d'à côté dont Bernard parlait avant, il y a 14 appartements avec 1941 m², donc nous avec la parcelle communale de 2680 m², ça a un prix énorme. Il y a la vision communale à cinq ans mais il est nécessaire d'y réfléchir rapidement car cela est important financièrement.

M. Stéphane Rey

Je vais répondre sur la notion d'aménagements. Oui en effet, l'affectation de ces zones a changé, de zone d'activité on est maintenant en zone village avec des indices plus élevés, notamment si on construit des garages souterrains on peut faire de la rentabilité sur ces zones-là et aujourd'hui, M. Fabien Monney, Syndic qui a parlé de la vision que l'on va cartographier. C'est un travail que l'on a déjà fait avec la commission en cherchant à relocaliser certains services, on travaille sur ces possibilités. Aujourd'hui, c'est trop tôt pour faire un plan ça fait partie clairement de nos priorités et des travaux que le Conseil communal a entrepris. On cherche une solution pour cette rocade avec la déchetterie.

Le Président donne la parole à M. Fabrice Rouiller.

M. Fabrice Rouiller

*Bonsoir Mesdames, Messieurs,
J'aimerais déposer un postulat.*

Lors de la séance du Conseil général de décembre 2021, une reprise de la perception de l'impôt communal par la Commune a été évoquée.

Pour 2022, un montant de CHF 90'000.- est en effet prévu au budget pour les frais de perception de l'impôt par le Canton.

Le choix du mode de perception est certes de la compétence du Conseil communal, mais il est très important de connaître les conséquences d'une telle décision et de ne pas se faire aveugler par un hypothétique gain financier.

Outre un calcul chiffré, notre requête, formulée sous la forme d'un postulat, demande donc au Conseil communal de présenter au Conseil général les conséquences financières et organisationnelles d'un éventuel changement pour la Commune, mais aussi les conséquences pour les citoyens.

Merci de votre attention et en espérant avoir rapidement une réponse à ce sujet avant de prendre de quelconque décisions, non sans conséquence.

Signé par deux membres du Conseil général : M. Ludovic Sauteur et moi-même.

Le Président remercie M. Fabrice Rouiller et prend note de ce postulat dont le Conseil communal rendra réponse ultérieurement.

Le Président donne la parole à M. Ludovic Sauteur.

M. Ludovic Sauteur

L'école de Cheyres-Châbles a récemment opté pour une application suisse pour toutes les communications avec les parents.

Dans le même sens, une Commission du Conseil national a demandé une infrastructure numérique (cloud) souverain, soumis au droit suisse.

Je voulais avoir qu'est-ce qu'il en est pour notre Commune ? Quelle est la solution actuelle et qu'est-ce qui est envisagé au niveau des sauvegardes informatiques ?

M. Philippe Rapo

Merci pour la question.

Nous sommes en train de regarder pour changer tout le système informatique et on est en train de partir sur un système de cloud dont on ne connaît pas encore le lieu d'hébergement. On est en analyse complète pour un changement dans le courant de cette année. Nous n'avons pas encore toutes les informations pour se déterminer sur le choix. Nous avons regardé comment cela se passait à Fribourg ainsi que dans d'autres communes. Nous vous tiendrons informés.

Mme Christina Darcey

Le système s'appelle « KLAPP », C'est un système de communication entre les enseignants et les parents qui remplace les messages WhatsApp. Comme vous le savez, WhatsApp n'est pas satisfaisant au point de vue sécurité et ne peut plus être utilisé dans le Canton de Fribourg pour les messages concernant les enfants (confidentialité). Ce système a été adopté par notre commune pour notre cercle scolaire et nous avons eu une présentation de cette application suisse avec tous les enseignants. Elle présente une haute sécurité d'un point de vue cyberattaque.

Le Président donne la parole à Mme Nadia Müller.

Mme Nadia Müller

Bonsoir tout le monde,

En me promenant sur le chemin qui relie Bonnefontaine à Béthanie, j'ai pu remarquer qu'ils ont refaits les barrières sur le côté, ce que je trouve super car c'était assez dangereux, cependant je trouve dommage car le garde-corps arrive à une hauteur qui ne protège pas les enfants car ils peuvent passer dessous. Le ravin est vraiment très pentu, je pense qu'on ne tombe qu'une fois. Autant dire qu'il faudrait mettre une deuxième barrière plus bas. C'est vraiment important pour éviter un accident.

M. Philippe Rapo

Je ne m'occupe plus de ce dicastère, c'est notre nouveau conseiller, M. Stéphane Delley. Au mois de juin, la PC va venir refaire tout le chemin, installation de gros escaliers en descendant de Bonnefontaine en direction du ruisseau. Concernant ces barrières, c'est une très bonne remarque que l'on va faire suivre parce que je sais que le 14 avril, ils voient la PC pour leur donner le travail à faire.

Le Président donne la parole à M. Nicolas Riedo.

M. Nicolas Riedo

Bonsoir à tous,

J'ai trois questions.

- 1. J'ai constaté que les arbres sur tige le long du chemin des Grèves (toute la zone le long du parking au bord du trottoir) ont été taillés, peut-être par les propriétaires des bateaux ou alors est-ce la Commune ? Ils sont dans un triste état. Si c'est de l'initiative des propriétaires de bateaux, je demande que l'on puisse anticiper pour les prochaines années.*

M. Fabien Monney

On prend note et on regarde avec notre service des parcs et chemins.

M. Nicolas Riedo

- 2. Par rapport au chemin de liaison entre la gare et la route d'Yverdon-les-Bains, on a toute la zone en gravier derrière et le chemin de bitume est rempli de gravier à l'année. Je ne sais pas si une convention existe entre les propriétaires de la Grappe et Guy Delley par rapport à l'éclairage et à l'amélioration du chemin. Il y a des tubes électriques installés mais de nuit, il n'y a pas d'éclairage, c'est assez sombre et pas très rassurant.*

M. Fabien Monney

De tête, ce passage, entre la Grappe et la pétanque, c'était une entente en le propriétaire levolo, c'était le nouveau passage qui remplaçait celui qu'on utilise encore fréquemment entre les deux bâtiments levolo. On va prendre la question.

M. Nicolas Riedo

- 3. Par rapport au remplacement des cylindres du tennis, on a été informé avec la Commission financière. Moi j'aimerais juste réagir : finalement on repousse l'installation d'un défibrillateur au centre sportif, appareil qui est là pour sauver des vies, pour remplacer des cylindres alors que le tennis est actuellement fermé.*

M. Bernard Pochon

Ce n'est pas si grave de repousser l'installation d'un défibrillateur au centre sportif par ce que, dans le cadre des premiers répondants, ils reçoivent l'information, passent chercher le défibrillateur et vont vers la personne. Il faudrait en mettre à Vaularbel, à Vaubétran, aux Granges. Le concept du premier répondant fait justement qu'ils sont alertés assez tôt pour passer prendre l'appareil et l'amener. On en a trois sur la commune, un à la Sarcelle, un ici à la grande salle de Cheyres et un à la grande salle de Châbles qui devraient assez bien suffire à couvrir le territoire.

On va refaire une analyse mais ce n'est pas si primordial de mettre au centre sportif. Aussi bien le directeur du CSU que le directeur des premiers répondants estiment que ce ne sont pas les centres sportifs les plus à risques. Actuellement, on est couvert très correctement avec les défibrillateurs.

M. Stéphane Rey

Les préoccupations de la zone du centre sportif sont les déprédations que l'on peut voir aujourd'hui, je pense qu'on doit régler ces problèmes aussi, le vandalisme qu'on a régulièrement dans le centre sportif et dans les alentours, avant d'installer des équipements comme celui-là. On va y travailler. Par rapport au tennis, le club nous a demandé des clés et aujourd'hui refaire des clés va coûter de l'argent, donc autant faire ces travaux pour pouvoir investir qu'une seule fois.

Le Président donne la parole à M. Yves Chanez.

M. Yves Chanez

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

On a voté l'année passée un crédit pour la zone 30, j'aimerais savoir Christian quand est-ce que ça va être mis en place.

M. Christian Cornioley

Fabien Monney en a parlé tout à l'heure car ça fait partie de la vision. Les procédures sont en cours, on a des enjeux qui sont de faire reculer certaines haies. Nous devons rencontrer certains propriétaires. On attend le permis de construire. Je ne vais pas avancer de date mais on croise les doigts et on espère encore avant cet été.

M. Florian Monney

En parlant de défibrillateurs, ça me fait penser à quelque chose. A l'époque quand on avait installés ces défibrillateurs dans la commune, avec mes collègues, j'avais suivi des cours de formation pour être premier répondant. Dernièrement, j'ai reçu un message me disant que ma formation arrive à échéance, donc je devrai renouveler ma formation pour pouvoir continuer à être premier répondant. Est-ce que c'est au niveau communal que ça s'organise, comme ça se passe ? Comme on avait suivi presque tous en même temps ces cours, on doit tous arriver au bout.

M. Bernard Pochon

Je te remercie pour ta question. Dans le concept d'installation en 2018-2019, tu avais pu participer à cette formation dans ce cadre mais il n'était pas prévu une suite pour entretenir cette formation. Nous avons déjà abordé le sujet au sein du Conseil communal, en tout cas continuer la formation pour les employés communaux parce qu'ils sont toujours sur place et puis les pompiers ont déjà fait leur deuxième formation. Donc c'est en cours.

Le Président donne la parole à M. Ludovic Sauteur.

M. Ludovic Sauteur

Monsieur le Président, Cher Raphaël,

Tu as repris la présidence du Conseil général après les dernières élections communales. Il s'agit toujours d'une période particulière où les choses se remettent en place et de nouvelles dynamiques se créent, mais ton expérience de conseiller a été un atout pour le Conseil général ainsi que pour le Bureau, surtout en période de pandémie.

Avec le Bureau du Conseil général justement, tu as fait en sorte de concentrer les efforts sur l'essentiel, de rester orienté solutions et de ne pas s'égarer ou s'éparpiller dans des discussions futiles, voire inutiles. Dans le même sens, tu as su garder l'impartialité nécessaire à cette fonction.

Au nom du Bureau, nous te remercions vivement pour ton travail, ta collaboration et ton engagement pour la Commune... et les pompiers. Nous te souhaitons tout le meilleur dans la suite de tes activités politiques mais aussi privées.

(Un présent est remis au Président, applaudissements).

Comme j'ai la parole, j'en profite également pour vous remercier chaleureusement pour mon élection.

Merci beaucoup.

Y a-t-il d'autres questions/remarques dans les divers ? Aucune.

M. Raphaël Balestra, président.

La parole n'étant plus demandée, je tiens à remercier toutes les personnes présentes à cette séance, pour l'intérêt et l'engagement qu'elles portent pour la chose publique.

Je salue aussi les personnes qui œuvrent au sein de la commune tout au long de l'année avec professionnalisme.

Je clos ainsi ma dernière séance en tant que président et me réjouis de transmettre la cloche à mon successeur Ludovic Sauter pour la suite.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour vous et vos proches et vous invite maintenant à regagner vos foyers dans la joie et la bonne humeur.

Il clôt la séance à 22h30.

Pour le bureau du Conseil général

Le président
Raphaël Balestra

p.o. 



La secrétaire
Stéphanie Ghalouni



Cheyres, le 22 avril 2022

Prochaine assemblée du Conseil général le lundi 27 juin 2022 à 20 heures à Cheyres.